

Lancement du programme Interreg IV

■ Le quatrième programme européen Interreg, qui court de 2008 à 2013, est doté de 144 millions d'euros de fonds à mettre à disposition de projets transfrontaliers dans l'espace trinational du Rhin supérieur.

Depuis le début des années 1990, l'Union européenne (UE), dans le cadre de sa politique de cohésion économique et sociale, soutient financièrement à travers son initiative Interreg les projets régionaux ayant un impact transfrontalier.

La région du Rhin supérieur, qui comprend le Palatinat du sud, le pays de Bade, l'Alsace et le nord-ouest de la Suisse, est l'une des nombreuses «zones de program-

mation» concernées: au total, depuis dix-sept ans, l'initiative a contribué à la réalisation de près de 350 projets, moyennant près de 200 millions d'euros de cofinancements communautaires et nationaux (réseau Infobest, carte routière Michelin Pays rhénans, Pass'musées, etc.).

L'initiative a été reconduite pour une quatrième période allant de 2008 à fin 2013. Dans le Rhin supérieur, où le secrétariat et la gestion continueront à être assurés par la Région Alsace, l'enveloppe globale disponible a augmenté de 45% pour atteindre la somme de 144 millions d'euros, financée pour une moitié par l'UE et pour l'autre par

les partenaires publics des trois Etats.

Un objectif, trois priorités

«Il s'agit d'un des programmes Interreg les plus importants jamais mis en œuvre. Il doit nous aider à construire une région métropolitaine du Rhin supérieur qui met en avant la stratégie de Lisbonne», a résumé hier Adrien Zeller, président de la Région Alsace, à l'issue de la première réunion du comité de suivi à Kehl. Cette instance trinationale valide in fine les demandes de concours communautaire que lui adressent les collectivités, associations ou entreprises porteuses de projets.

Outre certains critères pratiques, les projets éligibles

doivent répondre à l'une des trois priorités définies par les partenaires institutionnels (développement économique, développement durable, intégration en matière d'habitat, de formation et de travail).

Hier, en guise de lancement du programme Interreg IV, le comité de suivi, présidé par le préfet de Fribourg en Brisgau, en a validé cinq. Parmi les premiers bénéficiaires ont trouvé notamment l'aéroport de Bâle-Mulhouse (aménagement d'infrastructures), les hôpitaux psychiatriques de Rouffach, Emmendingen et Bâle (création commune d'une pièce de théâtre) et l'association Neurex Alsace (accueil de chercheurs en neurosciences). X.T.